

## Un investissement de plus de 5,5 M\$ aux habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie



**Des travaux majeurs de 5,5 M\$ seront réalisés au cours de l'année 2013 aux habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie, situées au 970, rue Robin. Les travaux comprennent l'installation d'écrans pare-pluie sur les quatre façades de l'immeuble, la réparation de diverses composantes en béton, la réfection d'un des deux bassins de toiture et le remplacement des portes-fenêtres et des fenêtres de tous les logements. Des travaux seront aussi réalisés sur les balcons : tous les garde-corps seront remplacés et les planchers seront réparés. Enfin, les entrées sur les rues Robin et Amherst seront réaménagées, tout comme les cours réservées au CPE et aux locataires de l'immeuble. Les travaux commenceront vers la mi-février et devraient se terminer vers la fin de décembre 2013.**

Ces travaux de rénovation et d'amélioration engendreront plusieurs dérangements pour les locataires : bruit, vibrations, poussière, va-et-vient des ouvriers et odeurs de goudron lors des travaux sur la toiture. Les locataires devront aussi permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour le remplacement des portes-fenêtres et des fenêtres. Pour des raisons de sécurité et afin d'effectuer les travaux, l'accès aux balcons et à la cour sera interdit pendant une partie des travaux. Toutefois, les locataires seront avisés le plus rapidement possible dès que l'accès leur sera de nouveau permis.

Enfin, les entrées seront protégées pendant les travaux pour assurer la sécurité des locataires. À certains moments, l'accès à l'une ou l'autre des entrées pourrait être limité, puisque le vestibule et la sortie extérieure doivent être refaits. L'entrepreneur vous avisera lorsque votre collaboration sera nécessaire.

Nous sommes conscients des incon vénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

La **première rencontre de consultation** sur ces travaux organisée par l'Office municipal d'habitation de Montréal pour les résidents des habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie a eu lieu le **25 août 2011**. **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Isabelle Breault**, directrice de projets, **Serge Villandré**, alors directeur du Secteur Est, et **Robert Paquette**, architecte responsable du projet, accompagnés de **Martin Martel**, surveillant de travaux, **Richard Poirier**, préposé à l'entretien et aux réparations, et **Édouard Martin**, préposé à la sécurité des locataires, ont présenté les travaux à venir et échangé avec les **28 locataires** présents sur le choix des garde-corps. Des représentants du Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie et du CPE Le Lapin-lièvre, de même que deux travailleurs de milieu de Place Vermeil ont également assisté à cette rencontre.

Trois options de garde-corps ont été présentées. Les locataires ont choisi en majorité la troisième option, soit un garde-corps en panneaux de verre plutôt que des barrotins. Pour les côtés, ce sera finalement des panneaux de béton composite pleins et opaques qui seront installés pour préserver l'intimité. Les murets mitoyens des balcons communs seront conservés.

Le vert, couleur présentée par l'OMHM et acceptée par les locataires, n'a toutefois pas été approuvé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui a, par contre, autorisé l'utilisation de panneaux en verre légèrement fumé.

Le **20 juin 2012**, une **deuxième rencontre de consultation** s'est tenue aux habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie. La rencontre, à laquelle a assisté une **quarantaine de locataires**, a porté sur le réaménagement de la cour et de l'entrée principale, le partage des lieux avec le CPE, la sécurité, l'ajout d'une porte dans la salle communautaire et l'aménagement paysager.

Lors de cette rencontre, les locataires ont exprimé le souhait d'agrandir la cour dédiée aux locataires et d'augmenter l'éclairage, ce qui sera fait. Concernant l'ajout de végétation, les locataires ont privilégié l'option de mettre la végétation dans des bacs amovibles sur la terrasse afin qu'ils puissent ajouter du mobilier et aménager l'ensemble comme ils le souhaitent. L'aménagement de la cour comprendra donc trois bacs sur la terrasse.

La proposition d'ajouter une porte dans la salle communautaire permettant ainsi un accès direct à la terrasse a, quant à elle, été accueillie fa-



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)

La nouvelle clôture de la cour des résidants aura cinq pieds de hauteur. Elle sera en barrotins d'acier prépeint à l'intérieur et un treillis y sera inséré pour préserver l'intimité des locataires. Toutefois, aux coins des rues Robin et Saint-Timothée, c'est une haie de cèdres qui sera ajoutée.

Les locataires souhaitent profiter des travaux pour embellir l'aménagement de l'entrée principale sur la rue Robin. Majoritairement, les locataires préfèrent ne pas ajouter de bancs fixes à l'entrée, pour préserver la quiétude des lieux.

Depuis 2011, des rencontres ont également eu lieu avec **Jean-Marie Aghaby**, directeur du Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie, et avec **Luc Grégoire** et **Clara Urra** du CPE Le Lapin-lièvre. Le CPE a été consulté à trois reprises, avec tous les professionnels. Les employés présents ont pu choisir presque toutes les composantes qui seront installées et donner leur avis sur le nouvel aménagement, qui rendra la cour plus sécuritaire, fonctionnelle et conviviale pour les enfants et le personnel.



Le Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie demeurera ouvert pendant les travaux et les locataires pourront participer aux activités offertes.

### UN PEU D'HISTOIRE

En avril 1912, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, signe le décret ordonnant l'érection de la paroisse Sainte-Catherine d'Alexandrie. En mai, la Fabrique fait l'acquisition du terrain. En 1916, des contrats sont accordés pour la construction du presbytère et de la chapelle, qui sera achevée en avril 1919. C'est en 1922 qu'est entrepris le parachèvement de l'église dessinée par l'architecte Sawyer et érigée par les entrepreneurs de Damien Boileau Itée. Le 25 septembre 1927, Mgr Alphonse Deschamps, vicaire général de Montréal, bénit la nouvelle église et y célèbre la première messe.

En 1973, des difficultés financières, de nombreuses réparations à effectuer et le déclin de la participation justifient la démolition de l'église, du presbytère et de la chapelle. À la place s'élève aujourd'hui le Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie et les habitations du même nom. La statue qui se trouve devant le Centre est celle qui ornait la façade de l'ancienne église.





# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
<p>Un écran pare-pluie sera installé sur le revêtement de tous les murs extérieurs de l'immeuble.</p> <p>Un nouveau revêtement, couleur terre cuite, noir fumée et anthracite, ainsi que des panneaux de béton composite et une membrane étanche seront posés.</p>	<p>Cet écran protégera le bâtiment des infiltrations d'eau.</p>	<p>Meilleure <b>étanchéité</b></p> <p>Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment</p> <p><b>Esthétique</b> améliorée</p>
<p>Les poutres de rive en béton exposées sur les façades seront réparées.</p>	<p>Certaines poutres sont en mauvais état. Les réparations sont nécessaires afin de pouvoir y fixer le nouveau parement.</p>	<p>Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment</p>
 <p>L'un des deux bassins de toiture sera refait.</p>	<p>Le bassin est en fin de vie utile.</p>	<p>Meilleure <b>étanchéité</b></p>
  <p>Les portes-fenêtres et les fenêtres de tous les logements seront remplacées ainsi que tous les cadres de fenêtres afin qu'ils s'intègrent avec le nouveau fini mural extérieur.</p>	<p>Les portes et fenêtres sont en fin de vie utile. Elles seront remplacées par des fenêtres coulissantes certifiées Energie Star.</p>	<p>Meilleure <b>étanchéité</b></p> <p>Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment</p>
 <p>Les garde-corps seront remplacés par des garde-corps en verre transparent en façade et avec des panneaux de béton composite opaques sur les côtés. Les planchers des balcons seront réparés.</p>	<p>Les nouveaux garde-corps seront plus légers pour réduire le poids sur l'immeuble. Ceux en béton risquaient de se détacher.</p>	<p>Meilleure <b>intégrité</b> de l'immeuble</p> <p><b>Esthétique</b> améliorée</p>

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les entrées situées rue Robin et Amherst seront réaménagées à l'intérieur et à l'extérieur.	L'entrée sur Robin avait besoin d'être rafraîchie. L'entrée sur Amherst a dû être modifiée en raison de l'ajout d'un local range-poussettes dans l'entrée du CPE.	<b>Esthétique</b> améliorée
La cour des locataires sera refaite et une porte sera ajoutée dans la salle communautaire pour y accéder.	La remise en état était rendue nécessaire à cause des autres travaux. La cour sera déplacée afin qu'elle soit située plus près de la salle communautaire.	Meilleure <b>utilisation de l'espace</b>
La cour du CPE sera réaménagée en raison des travaux effectués sur les murs des fondations de l'immeuble sous la cour.	Ces travaux permettront la mise aux normes de la cour du CPE.	Plus grande <b>sécurité</b>  Meilleure <b>utilisation de l'espace</b> par les enfants

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et destiné aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



## L'ENTREPRENEUR

**Trempro Construction inc.** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Sainte-Catherine d'Alexandrie. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

## RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D’AGIR

Votre collaboration est essentielle pendant les travaux. Vous pouvez aider au bon déroulement des opérations en suivant les indications suivantes.

1. **Lorsque les travaux commenceront**, lisez l’**AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l’entrée de votre immeuble.
2. **Lorsqu’il sera temps** d’effectuer les travaux dans votre logement, **l’entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

**L’entrepreneur placera un AVIS sur votre porte au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.**

**Assurez-vous d’être présent** au moment fixé par l’entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.

3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé (absence prolongée, séjour à l’hôpital, voyage, etc.), nous vous demandons d’en informer le plus rapidement possible **Caroline Stewart**, agente de liaison, au **514 872-9235**.

Afin de permettre l’avancement des travaux, le travail d’équipe est essentiel. C’est pourquoi nous comptons sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

### CLIMATISEURS

Pour la sécurité des ouvriers et pour éviter que l’appareil soit endommagé par la poussière, les locataires ne pourront pas l’installer à la fenêtre pendant tout le chantier. Toutefois, des climatiseurs sur roues pourront être prêtés par l’OMHM.

### ANTENNES SATELLITES

Les antennes satellites installées sur les balcons devront être enlevées et ne pourront pas être réinstallées sur les nouveaux garde-corps. Toutefois, du câblage a été installé à l’intérieur des murs de tous les logements, ce qui permettra aux locataires dorénavant, d’utiliser le service de câble avec Vidéotron ou de fibre optique avec Bell.

### BALCONS ET FENÊTRES

Les locataires n’auront pas accès à leur balcon lors des travaux. Les portes-fenêtres seront condamnées pendant cette période. Pour votre sécurité et celles des ouvriers, il est recommandé de ne pas ouvrir les fenêtres et de ne pas sortir la tête par les fenêtres pendant les heures de travaux.

## RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

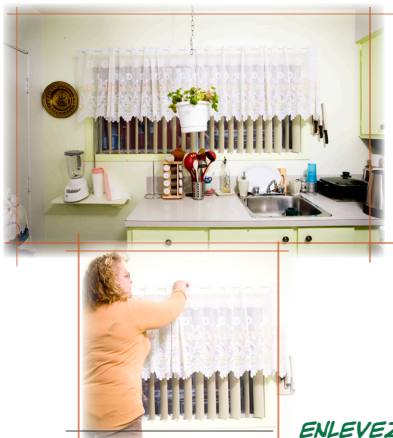
**LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOTRE BALCON POUR LA VENUE DES OUVRIERS.**



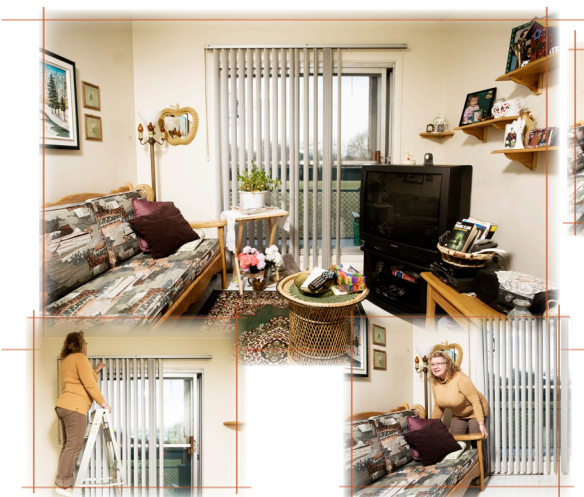
**ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE SUR VOTRE BALCON, INCLUANT LES BICYCLETTES ET LES ANTENNES SATELLITES ACCROCHÉES AU GARDE-CORPS.**

**BALCON DÉGAGÉ, PRÊT POUR LES TRAVAUX.**

**LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS PORTES-FENÊTRES ET VOS FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.**



**ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES PORTES-FENÊTRES ET DES FENÊTRES, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR. N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES RIDEAUX ET LES CLIMATISEURS, AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT.**





## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Caroline Stewart**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Martin Martel**
- ◆ Directrice de projets :  
**Isabelle Breault**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :  
**Édouard Martin**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Richard Poirier**
- ◆ Agente de location :  
**France Lavoie**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Elaine St-Onge**



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Art & Graf inc.